

Votations fédérales du 12 mars 1995 : non agricole, oui financier

Autor(en): **Tschanz, Pierre-André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **22 (1995)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912156>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Votations fédérales du 12 mars 1995

Non agricole, oui financier

Le souverain suisse a rejeté lors des votations fédérales du 12 mars 1995 les trois objets agricoles qui lui étaient soumis. Il a en revanche approuvé le frein aux dépenses. La participation au scrutin a été la plus faible depuis quatre ans (37%).

Noter les différences de résultats en Suisse romande, où le oui à l'article constitutionnel sur l'agriculture l'emporte dans les six cantons, alors que le projet d'arrêté laitier obtient une majorité dans quatre cantons et les contributions de solidarité dans trois cantons.

Le projet de nouvel article constitutionnel sur l'agriculture devait remplacer la disposition actuelle qui a servi de base à la politique agricole d'après-guerre. Il servait de contre-projet à une initiative populaire, retirée entre-temps, de l'Union suisse des paysans. Il devait inscrire dans la Constitution le caractère multifonctionnel de l'agriculture. Il a été rejeté par 50,8% des votants et par 14 cantons.

La modification de l'arrêté fédéral de 1988 sur l'économie laitière devait permettre des transferts des contingents laitiers. Cet assouplissement, combattu par

voie de référendum par l'Association des petits et moyens paysans, a été rejeté à près de deux voix contre une.

Quant à la modification de la loi sur l'agriculture, qui visait à permettre des contributions de solidarité à caractère obligatoire pour des mesures d'écoulement de la production, elle a elle aussi été rejetée à deux voix contre une.

Le souverain a en revanche réservé un accueil enthousiaste au projet d'article constitutionnel instituant un frein aux dépenses. Le peuple l'a approuvé dans une proportion de 83% et les cantons à l'unanimité. Désormais, la majorité des membres de chacune des chambres du parlement – et non plus la majorité des présents – sera nécessaire pour toute nouvelle dépense unique de plus de 20 millions et toute nouvelle dépense périodique de plus de 2 millions de francs.

PAT



Les «perdants». Melchior Ehrler, directeur de l'Union suisse des paysans: «Nous n'avons pas réussi à convaincre le peuple de ce que nous voulions. Le résultat rendra les paysans encore plus méfiants à l'égard de la politique.» (Photos: Keystone)



Les «vainqueurs». Ruedi Baumann, conseiller national vert et coprésident de l'Association pour la défense des petits et moyens paysans: «Le triple non n'est pas dirigé contre les agriculteurs; il signifie le refus de l'ancienne politique agricole.»



Agriculture biologique dans le canton de Berne. Le triple non du 12 mars fera sans doute évoluer la politique agricole suisse dans cette direction.

Revue de presse

La presse suisse a largement commenté les enseignements du triple non aux objets relevant de la politique agricole. Chacun s'accorde sur le fait que la réforme de l'agriculture doit être accélérée.

Neue Zürcher Zeitung

L'agriculture doit adopter plus vite des méthodes plus écologiques tout en respectant mieux les lois de l'économie de marché. Tel est le signal donné par le verdict des électeurs, qui se sont prononcés de justesse contre l'article sur l'agriculture. Cependant, ce signal n'est pas clair, en effet, étant donné l'alliance contre nature conclue avant la votation, il est difficile de dire si le peuple a effectivement suivi l'appel demandant davantage de concurrence et d'esprit d'entreprise ainsi que des prix bas comme ceux qui sont pratiqués dans l'UE, ou alors l'appel en faveur d'une production entièrement biologique.

Der Bund

L'impuissance du Parlement, tout comme la ligne politique peu claire suivie par M. Delamuraz, ministre de l'agriculture, ont mérité cette réponse. C'est à eux qu'il appartient maintenant de remplir rapidement certaines exigences élémentaires, à savoir la preuve d'une agriculture biologique pour le versement de paiements directs, la déclaration de force obligatoire générale ainsi que des taxes d'orientation sur les produits auxiliaires.

nissement. Cela est partiellement dû au «paquet» soumis à la votation alourdi par la modification de l'arrêté sur l'économie laitière et l'introduction de contributions de solidarité. Deux objets qui ont fait naître la crainte de nouvelles complications bureaucratiques ou même d'abus.

Die Offschweiz

On a vu ce week-end que l'Union suisse des paysans et ses représentants, ainsi que les membres bourgeois de ce lobby, avaient très mal préparé ces objets au sein du Parlement. En précipitant dans la «fosse à purin» politique toutes les tentatives visant à rendre l'agriculture plus écologique.

JOURNAL

Aujourd'hui, reste à savoir si la probable mobilisation paysanne contre le GATT aura un effet contagieux dans l'opinion publique ou si, au contraire, elle démontrera que le secteur primaire a perdu toute influence politique au tournant du 21^e siècle...

PAT

Commentaire

Les décisions du souverain lors des votations fédérales du 12 mars dernier représentent un important signal politique: en avant, toute réforme de l'agriculture et rééquilibrage des finances fédérales!

Au-delà de l'encouragement à poursuivre avec détermination l'effort d'assainissement structurel des finances fédérales, le oui massif au frein aux dépenses est aussi à la fois une marque de reconnaissance au trésorier Otto Stich pour son obstination et un avertissement au parlement pour son inconstance.

Quant au triple non aux objets relevant de la politique agricole, il est d'abord un coup de semonce au lobby agricole: révolus les temps où la paysannerie pouvait se nourrir à la mamelle de l'Etat et du consommateur! Il s'inscrit dans le prolongement de trois autres avertissements: un non retentissant à une réforme de l'économie sucrière en 1986, un «presque succès» d'une initiative populaire des petits paysans en 1989 et un non à une ré-

Résultats du scrutin

Article constitutionnel sur l'agriculture (Contre-projet à l'initiative populaire «pour une agriculture compétitive et respectueuse de l'environnement»)

OUI 835 051 (49,2%)
Cantons: AI, FR, GE, JU, LU, NE, OW, TG, VD, VS

Non 864 871 (50,8%)
Cantons: AG, AR, BE, BL, BS, GL, GR, NW, SG, SH, SO, SZ, TI, UR, ZH, ZG

Modification de l'arrêté sur l'économie laitière (transfert de contingents)

OUI 619 779 (36,6%)
NON 1 077 135 (63,4%)

Modification de la loi sur l'agriculture (contributions de solidarité)

OUI 568 886 (33,6%)
NON 1 125 183 (66,4%)

Frein aux dépenses

OUI 1 387 556 (83,4%)
Tous les cantons

NON 277 816 (16,6%)

Participation: 37%

forme de la viticulture il y a 5 ans. La politique agricole traditionnelle se heurte aujourd'hui en Suisse à un front du refus majoritaire. Les Suisses en ont assez de leur agriculture hyperprotégée et hypersubventionnée, ils veulent une agriculture plus respectueuse de la nature, avec des exploitations familiales produisant des produits plus sains à des prix plus avantageux; une agriculture proche de la sensibilité du consommateur. La politique que le gouvernement s'efforce de mettre en place aujourd'hui va dans cette direction. La réforme de l'agriculture a été commencée il y a trois ans sous la double pression du mécontentement intérieur et de la libéralisation du commerce international!

Ce n'est pas à cette réforme que les Suisses ont dit trois fois non, mais à l'ancienne politique agricole et aux officiels de l'agriculture en Suisse. Voilà pourquoi, malgré ce triple non, Berne peut non seulement poursuivre mais même accélérer la réorientation de la politique agricole suisse. Le gouvernement promet un renforcement de la dimension écologique de cette réforme. Les Suisses ne s'en plaindront pas! Pierre-André Tschanz